

Fiche Technique : analyse environnementale initiale

entreprise Maroc

Objectifs de la mission

- Cadrer le contexte réglementaire et opérationnel du site; fiabiliser les données d'exploitation et les preuves.
- Cartographier activités, flux et zones sensibles; qualifier aspects/impacts et risques prioritaires.
- Vérifier la conformité (autorisations, textes applicables); objectiver écarts et niveaux de maîtrise.
- Construire un plan d'action priorisé, budgété et pilotable (responsables, jalons, indicateurs, preuves attendues).
- Réduire consommations et rejets; maîtriser les risques de non-conformité; préparer audits et autorisations.
- Articuler avec l'étude d'impact, les prescriptions et le système de management (ISO 14001) pour une amélioration durable.

Livrables-clés: rapport structuré, cartographie des aspects/impacts, registre de conformité, plan d'action priorisé, indicateurs et calendrier de suivi.

Cible / Bénéficiaires

- Directions d'usine, responsables QHSE et maîtrises d'ouvrage.
- Industriels, exploitants de carrières, promoteurs, hôteliers et collectivités au Maroc.
- Sites industriels à optimiser et organisations souhaitant monter en maturité de management environnemental.
- Projets neufs soumis à autorisation environnementale; programmes mono ou multi-sites.
- Structures recherchant préparation aux audits, sécurisation des autorisations et dialogue crédible avec autorités et riverains.

Durée de la mission

Mission planifiée avec la direction et les équipes. La durée dépend du périmètre, du nombre de sites, de la complexité des procédés et de la disponibilité documentaire; calendrier aligné sur le rythme d'exploitation.

Phase	Objectif principal	Durée
Cadrage & collecte	Définir périmètre et obligations; rassembler plans, registres, analyses, contrats; organiser la traçabilité.	Selon périmètre et disponibilité documentaire.
Visites, relevés & audits terrain	Observer ateliers; vérifier dispositifs/mesures; entretiens ciblés; cartographier flux et zones sensibles.	Fenêtres calées avec l'exploitation.
Consolidation & hiérarchisation	Comparer aux autorisations; qualifier écarts/risques; prioriser (impact, gravité, faisabilité, ROI).	Charge adaptée à la complexité.

Démarche / Méthodologie

1) Cadrage réglementaire et périmètre

- Identifier les obligations applicables (nationales, locales, prescriptions, assurances, règles internes).
- Définir le périmètre: activités, installations/ seuils, stockages, interfaces et zones sensibles.
- Consolider les preuves (plans, réseaux, FDS, registres, analyses, contrats) avec traçabilité.

2) Cartographie des aspects et zones sensibles

- Relier intrants, consommations (eau/énergie), rejets (eau/air/bruit/déchets) et risques accidentels.
- Identifier postes critiques et pertes matières; matrices de criticité et cartes de sensibilité.
- Intégrer le contexte local: captages, cours d'eau, biodiversité, axes logistiques, riverains.

3) Vérification de conformité et veille

- Contrôler dispositifs, registres, périodicités de mesures, qualification des prestataires.
- Qualifier: non-conformité, risque de non-conformité, opportunité d'amélioration; plan de rattrapage gradué.
- Mettre en place une veille structurée (seuils, méthodes de mesure, filières de valorisation).

4) Évaluation, priorisation et indicateurs

- Pondérer impact environnemental, gravité réglementaire, coûts d'inaction, faisabilité et ROI.
- Séquencer: actions à gains rapides, études complémentaires, investissements; définir preuves et KPI.

5) Articulation et gouvernance

- Aligner avec étude d'impact, prescriptions d'autorisation et ISO 14001; traduire en tâches opérationnelles.
- Responsabilités claires, jalons, revues de direction, tableaux de bord; coordination avec audits internes.

6) Livrables et suivi post-mission

- Rapport, cartographie des aspects/impacts, registre de conformité, plan d'action, indicateurs, calendrier.
- Lancement des actions rapides, consolidation des preuves, capitalisation et duplication des réussites.